

Professionnels de santé



© 2013 Les Echos Publishing

La réorganisation du système de santé, annoncée en février 2013, a été présentée le 23 septembre dernier. Elle reprend les principales mesures du rapport Cordier, synthétisées en trois axes : prévention, coordination des professionnels de santé et renforcement de la place des patients.

Pour désengorger les urgences et améliorer la prise en charge des maladies chroniques, la stratégie nationale de santé positionne le médecin généraliste comme pivot des équipes soignantes. Autour du parcours de la personne, des équipes pluri-professionnelles devraient s'articuler en lien avec l'hôpital et les soins spécialisés. Cette mesure serait accompagnée par la mise en place d'une rémunération forfaitaire de coordination.

Par ailleurs, afin de réduire les inégalités d'accès aux soins de santé, le tiers-payant en soins de ville serait étendu, dans un premier temps, aux bénéficiaires de l'aide complémentaire santé (ACS) puis à tous avant 2017. La généralisation de la couverture complémentaire en santé devrait également permettre un meilleur accès aux soins.

© 2013 Les Echos Publishing